

L'Aviron du Trieux en Assemblée Générale



L'année fédérale se terminant le 31 août de chaque année, l'aviron du Trieux a clôturé son premier exercice de 12 mois en assemblée générale, le mercredi 15 octobre dans la salle de l'Hermitage à Lézardrieux, en présence de monsieur le Maire de la commune et des principaux conseillers ayant en charge la gestion du port et de la dynamique sportive.

Dans son rapport moral, le Président Hallot a remercié la municipalité pour son écoute et l'aide apportée pour l'installation du club près de la cale de carénage. Après avoir rappelé la création par huit passionnés il y a moins de deux ans, le Président a détaillé le chemin parcouru en terme d'acquisition de matériel, de sorties extérieures effectuées et surtout en terme d'effectif. Si après six mois, le nombre de licenciés était de treize, aujourd'hui quarante pratiquants participent aux séances d'entraînement et chaque semaine voit encore arriver d'autres candidats.

Le programme de l'année passée a été nourri puisque le club de Lézardrieux s'est rendu à Carantec, Trébeurden, Dinan, Perros-Guirec, Plouer sur Rance, Redon. Un équipage a participé à la course Granville Chausey et d'autres rameurs étaient présents lors de la dernière traversée de Paris.

L'ensemble de ces sujets a été illustré par le montage photos d'Anne-Cécile secrétaire du club.

Le trésorier a ensuite présenté les comptes de l'exercice qui sont positifs grâce aux financements privés (licences et sponsoring) en l'absence de subvention publique de la part des structures de tutelle.

Mais il était temps de passer à la partie conviviale de la soirée organisée autour d'un buffet dînatoire que l'on pourrait qualifier de « royal » préparé comme d'habitude par le magistral Jean-Claude. La qualité était telle qu'elle a surpris tous ceux qui découvraient ce buffet pour la première fois.

Au cours de ce moment sympathique, monsieur le Maire et son adjoint en charge du port ont pu exposer l'ensemble des études en cours afin de donner enfin à

Lézardrieux les activités nautiques que l'implantation géographique devrait permettre. En particulier l'Aviron du Trieux rencontre des difficultés pour mettre ses bateaux à l'eau à certaines heures selon les marées, et il est certain que l'implantation à l'étude d'une cale au zéro des cartes annoncée conjointement par le Maire Marcel Turuban et Thierry Buzulier a suscité chez les rameurs le plus grand intérêt.